

Psychologue CUMP 93 Orientation Enfants/Adolescents HOPITAL AVICENNE

(AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis)

Hôpitaux Universitaires Paris Seine Saint Denis

Avicenne, Jean Verdier, René Muret

Lieu d'exercice : Hôpital Avicenne

129, RUE DE STALINGRAD - 93000 BOBIGNY

Métro : Stations La Courneuve - 8 mai 45 (ligne 7) - Pablo Picasso (ligne 5)

Bus : Tramway : au départ des stations de métro (arrêt Hôpital Avicenne)

PERSONNE A CONTACTER

Pr Thierry Baubet, Chef du Service de Psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, psychiatrie générale et addictologie thierry.baubet@aphp.fr

DATE DE MISE A JOUR	JUIN 2025
PRISE DE POSTE	JANVIER 2026 avec possibilité de mi-temps dès septembre 2025
QUOTITE DE TRAVAIL	100% TEMPS FIR, CADRE AU FORFAIT
CONTRAT	CDD d'un an renouvelable puis CDI ; Concours titularisation
SALAIRE	Grille salariale APHP
AVANTAGES	Prise en charge partielle du titre de transport en commun, AGOSPAP
HORAIRE DE TRAVAIL	Schéma horaire de jour selon les nécessités et l'activité de la CUMP, astreintes (9H/9H) et Week-end (24h samedi et dimanche)

INTITULE DU POSTE :

METIER ET GRADE : Psychologue clinicien.ne **Catégorie A**

APPELATION LOCALE : Psychologue clinicien.ne **ORIENTATION ENFANTS ADOLESCENTS**

POSITION DANS LA STRUCTURE :

• Liasons hiérarchiques :

- Directeur du site AVICENNE : Mme M-C. PONCET
- Directeur des Ressources Humaines : Mr V. KINDT
- Cheffe de service SAMU 93 – SMUR – Urgences : Pre A.L FERRELL PIERSENS
- Chef de service de la psychiatrie : Pr T. BAUBET
- Directeur DMU : Dr. E. CHANZY

• Liasons Fonctionnelle :

- Direction des Ressources Humaines
- Service de Santé au Travail
- Cadre Paramédical du DMU Urgences et Métabolisme : Mme C. CHALUMEAU
- Personnel médical et paramédical des Urgences Adultes et de la liaison psychiatrique
- Psychiatres et psychologues du service de la psychiatrie et de la CUMP
- Psychiatre de la liaison psychiatrique : DR R. ALLALI

PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

L'hôpital universitaire Avicenne est un hôpital de l'AP-HP situé à Bobigny, en Seine-Saint-Denis (93). Il exerce une triple mission de soins, de recherche et d'enseignement. Il propose une prise en charge complète dans toutes les spécialités médicales et chirurgicales.

2 axes forts : la cancérologie avec un centre expert onco-thorax, un centre spécialisé en hépatologie et la prise en charge médico-chirurgicale de l'obésité.

- Expertise reconnue en chirurgie : thoracique & vasculaire, digestive, orthopédique & traumatologique, ambulatoire.
- Plusieurs spécialités d'excellence : pneumologie, hématologie, hépatologie, cardiologie, rhumatologie, maladies infectieuses et tropicales, médecine interne avec le centre d'excellence européen de l'HTA, les urgences et le SAMU 93...
- Une filière gériatrique complète et structurée sur les 3 sites : médecine gériatrique, onco-gériatrie, SSR spécialisé, SLD, ...
- Une prise en charge globale de la psychiatrie : psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, psychiatrie générale, addictologie spécialisée, CUMP 93 et des activités spécifiques autour du psychotrauma et de l'ethnopsychiatrie.

Il dispose d'un plateau médico-technique performant et des blocs opératoires de dernière génération.

L'hôpital Avicenne constitue avec l'hôpital Jean-Verdier de Bondy, René-Muret de Sevran, le groupe hospitalier des Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis.

PRESENTATION DU SERVICE :

La CUMP 93 (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique de Seine Saint-Denis) est rattachée au SAMU 93.

Les catastrophes ou les accidents occasionnent non seulement des blessures physiques, mais aussi des blessures psychiques individuelles ou collectives, immédiates ou différées, aiguës ou chroniques. Les victimes de ces blessures psychiques doivent recevoir des soins d'urgence au même titre que les blessés physiques. L'intervention rapide de médecins psychiatres, de psychologues et d'infirmiers volontaires préalablement formés composant les cellules d'urgence médico-psychologique (CUMP) et intégrés aux équipes d'aide médicale urgente doit permettre une prise en charge immédiate et post-immédiate optimale. Cette prise en charge doit s'étendre au soin médico-psychologique des personnels et professionnels de santé et des sauveteurs.

L'Agence régionale de santé (ARS) organise la prise en charge des urgences médico-psychologiques qui fait partie du dispositif de l'aide médicale urgente. À ce titre, une CUMP est constituée dans chaque établissement de santé siège du service d'aide médicale urgente (SAMU). Des psychiatres référents ou le cas échéant des psychologues référents ou des infirmiers référents désignés par l'ARS sont chargés de coordonner l'activité et les moyens des CUMP avec les SAMU territorialement compétents.

La cellule d'urgence médico-psychologique renforcée concourt à la mission de coordination régionale mentionnée à l'article R. 6311-25-1 notamment pour la formation des professionnels des cellules d'urgence médico-psychologique et la continuité des soins médico-psychologiques.

Dans le cadre du financement alloué, la composition de l'équipe d'urgence médico-psychologique dédiée est adaptée aux besoins et aux ressources propres à chaque CUMP renforcée. Elle comprend un temps de praticien hospitalier psychiatre complété, selon le besoin, par du temps de psychologue, d'infirmier et de secrétaire.

Le référent est chargé, sous la coordination de la cellule d'urgence médico-psychologique régionale, en lien avec le SAMU territorialement compétent, d'organiser l'activité de la CUMP départementale en particulier :

- D'assurer le recrutement des volontaires et de transmettre à la CUMP régionale la liste des médecins psychiatres, des psychologues et des infirmiers volontaires pour intervenir au sein de la cellule d'urgence médico-psychologique départementale
- De contribuer avec le service d'aide médicale urgente (SAMU) de rattachement de la CUMP à l'élaboration du schéma type d'intervention mentionné à l'article R. 6311-27 du code de la santé publique ;
- D'organiser le fonctionnement de la CUMP et d'assurer sa coordination en particulier lors de son intervention dans les conditions prévues à l'article R. 6311-27 du code de la santé publique.

En outre, le référent :

- Participe à la formation initiale et continue des personnels et professionnels de santé de la CUMP à la prise en charge des urgences médico-psychologiques, organisée par la CUMP régionale ;
- Développe des partenariats, formalisés sous la forme de conventions notamment dans le cadre du réseau des urgences mentionnées à l'article R. 6123-26 du code de la santé publique, avec les acteurs départementaux de l'aide aux victimes (services dédiés de l'éducation nationale, services dédiés des collectivités territoriales, associations d'aide aux victimes, associations agréées de sécurité civile, ...) ;
- Établit le bilan d'activité annuel de la CUMP départementale qui est transmis à la CUMP régionale.

La CUMP constitue un dispositif médical d'urgence et assure la prise en charge médico-psychologique immédiate et post-immédiate des victimes conformément aux bonnes pratiques définies par les sociétés savantes concernées. Elle peut organiser des consultations de psycho-traumatologie pour ces victimes mais elle n'a pas vocation à assurer le suivi des patients nécessitant une prise en charge médico-psychologique.

La CUMP est également rattachée à la fois au SAMU et au Service de Psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, psychiatrie générale et addictologie de l'hôpital Avicenne. Ce service de psychopathologie est un service d'accueil, de consultations ambulatoires hors secteur psychiatrique. Il n'y a pas d'unité d'hospitalisation de nuit. Il est composé de :

Les unités du service de psychopathologie

Equipes pluridisciplinaires : psychiatres et pédopsychiatres, psychologues cliniciens, neuropsychologue, psychomotriciennes, orthophonistes, infirmières, cadre infirmier, secrétaires et personnel d'accueil, assistante sociale et éducateurs spécialisés.

Le Centre Régional du Psychotraumatisme Paris Nord

L'unité de pédopsychiatrie

Le CRTLA : (Centre Référent des Troubles du Langage et des Apprentissages)

L'UF de psychiatrie de liaison adulte et d'addictologie

L'hôpital de jour pour adolescents « L'entr'acte »

La maison des adolescents CASITA

Les enfants de retour de zone

La psychiatrie transculturelle

Le CSAPA et l'ELSA (hôpital Jean Verdier)

L'Unité de psychiatrie périnatale (hôpital Jean Verdier)

PRESENTATION DE L'EQUIPE

Dans le cadre du financement alloué, la composition de l'équipe d'urgence médico-psychologique dédiée est adaptée aux besoins et aux ressources propres à chaque CUMP renforcée. Elle comprend un temps de praticien hospitalier psychiatre complété, selon le besoin, par du temps de psychologue, d'infirmier et de secrétaire. A la CUMP 93, l'équipe est composée de **3 psychologues référent.e.s et du Professeur Thierry Baubet psychiatre permanent** et chef du service de Psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent, psychiatrie générale et addictologie de l'hôpital Avicenne et Jean Verdier. L'équipe CUMP des référent.e.s permanent.e.s est renforcée par le renfort du personnel d'astreinte de l'hôpital et des volontaires hors hôpital.

ACTIVITES

Missions Générales :

Les missions du psychologue sont définies par l'Article 2 du Décret du 31 Janvier 1991 modifié portant statut particulier des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière.

- Assurer la reconnaissance de la dimension psychique de la personne.
- Participer en interdisciplinarité aux projets thérapeutiques sur le plan individuel et institutionnel.
- Entreprendre, susciter, participer à tous travaux, recherches ou formations en lien avec le projet de service

Assurer le fonctionnement de la CUMP et de la permanence de la réponse à l'urgence médico-psychologique :

- Participer à la coordination de la CUMP,
- Assurer les astreintes de régulation des appels SAMU (conseils, orientations, déclenchements)
- Organiser les dispositifs d'intervention en immédiat et post-immédiat
- Contribuer au suivi de l'activité ainsi qu'à la rédaction du rapport d'activité annuelle de la CUMP, participer aux diverses tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de la Cellule

Encadrer et animer l'équipe des volontaires

- Assurer le recrutement et la formation initiale et continue des volontaires
- Organiser et animer les réunions d'équipe
- Coordonner l'intervention de l'équipe lors de la mise en œuvre de dispositifs immédiats ou post-immédiats

Travailler en collaboration avec les équipes du SAMU/SMUR :

- Sensibiliser aux problématiques du psychotraumatisme et aux missions de la CUMP

Organiser le travail en réseau avec les différents partenaires de la CUMP :

- Développer le réseau avec les professionnels libéraux
- Etablir des conventions de partenariats avec les institutions ou associations départementales
- Présenter les CUMP et les prises en charge du psycho traumatisme aux différents partenaires

Missions spécifiques :

Participation aux réunions CUMP régionales et nationales

Participer aux exercices SSE départementaux, régionaux ou zonaux

Participer aux renforts CUMP ainsi qu'aux PUMP

Missions cliniques :

Assurer la prise en charge psychologique des impliqués en immédiat/post-immédiat ou en consultation

Defusing / débriefing

Assurer une prise en charge en présentiel /Visio/ téléphone

Orienter les patients vers les structures de soins adaptées ou vers les associations en fonction des besoins

Missions permanentes :

- Aider au fonctionnement de la CUMP et à assurer sa coordination
- Assurer le recrutement des volontaires et de transmettre à la CUMP régionale et à l'ARS la liste des médecins psychiatres, des psychologues et des infirmiers volontaires pour intervenir au sein de la cellule d'urgence médico-psychologique départementale ;
- Organiser et participer à la formation initiale et continue des personnels et professionnels de santé de la CUMP à la prise en charge des urgences médico-psychologiques
- Participer à la gestion de crise du GH lors des plans blancs
- Participation à l'organisation et au soutien psychologique auprès des personnels hospitaliers dans le cadre du plan blanc
- Partenariat avec le CRPPN
- Travail de lien, d'organisation et de soutien au SAMU en lien avec la psychologue du SAMU
- Soutien à la psychologue de la santé du personnel

Fonctions de soin :

- Assurer, en collaboration avec les autres membres de l'équipe CUMP, la prise en charge psychique des impliqués
- Réguler les déclenchements par le SAMU en lien avec le médecin régulateur
- Accueil et orientation
- Défusing et débriefing
- Evaluation clinique et participer à l'élaboration du diagnostic médical
- Prise en charge en psychothérapie des impliqués
- Participer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
- Participer à des actions de formation, d'encadrement et de recherche

Missions ponctuelles ou spécifiques :

Réajuster ses connaissances professionnelles et les réinvestir dans la prise en charge des patients et de leurs familles. Réaliser un suivi de l'activité journalière et un bilan d'activité annuel, remplir PIRAMIG.

Fonction d'organisation :

- Organiser et permettre un fonctionnement optimum de la CUMP
- S'assurer de la permanence de la réponse à l'urgence médico-psychologique
- Organiser et participer aux présentations des CUMP et de la prise en charge du psychotraumatisme auprès des différents professionnels de santé, partenaires et étudiants.
- Organiser et participer aux réunions préparatoires des exercices, aux rencontres avec les différents partenaires, aux réunions de la CUMP Ile de France et nationale, aux groupes de travail de l'ARS, au Collège National des psychologues CUMP et au collège des psychologues du GHT-novo
- Utiliser et gérer SIVIC
- Encadrement des équipes de volontaires

Fonction de gestion du matériel :

- Gestion des matériels et des équipements
- Mise à jour et amélioration de la documentation d'intervention
- Installation et organisation d'un ou de plusieurs PUMP sur le terrain

Fonction de formation :

- Participer à la formation et l'encadrement des stagiaires
- Participer et organiser la formation des volontaires, des professionnels de santé et des partenaires

Missions ponctuelles :

- Gérer, participer et organiser les renforts régionaux, zonaux et nationaux, et internationaux.
- Participer aux exercices de SSE départementaux et régionaux et zonaux
- Participer à la C2iAV, au CIP et au CLAV
- Renforcer le PUMP téléphonique national

COMPETENCES

Connaissances en psychologie clinique et psychopathologique de l'enfant, de l'adolescent, de la famille et du développement
 Expérience dans la prise en charge du traumatisme psychologique notamment en situation aigue
 Connaissance de l'organisation des secours et des soins en situations de catastrophe et en situation sanitaire exceptionnelle (SSE)
 Pratique des soins de l'urgence médico-psychologique
 Pratique de la clinique transculturelle notamment avec interprète
 Connaissance en clinique de groupe
 Travail en équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnel
 Travail en réseau

Connaissances associées

Compétences relationnelles : aptitude à l'écoute, l'animation et la médiation
 Garantir une approche bienveillante pour tous et de la discrétion envers le public accueilli
 Garantir la confidentialité des prises en charge du personnel
 Contribuer au diagnostic sur le fonctionnement psychique du patient
 Observer, écouter et analyser la situation, le discours des personnes
 Ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement familial
 Rédiger des notes cliniques et des rapports d'activité
 Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées
 Gestion des situations de crise
 Autonomie d'exercice et choix des modes d'intervention

Actualisation permanente des connaissances, travail sur son implication personnelle
Formaliser et transmettre son savoir professionnel (soignants - étudiants)
Ethique et déontologie
Règlementation, protocoles et procédures relatifs aux soins et aux droits des patients
Organisation de la médecine d'urgence, des différents plans de secours et de leur chaîne hiérarchique
Psychopathologie du stress et du traumatisme psychique et de ses prises en charge
Organisation du réseau psychiatrique et des structures hospitalières
Connaissance du fonctionnement hiérarchique et administratif de l'hôpital, du mode de financement

PREREQUIS

Diplôme de psychologue clinicien (master 2 professionnel, psychologie clinique et psychopathologie) avec inscription RPPS
Formation volontaire CUMP module 1, 2 et 3
Expérience de travail en service de soins de plus de 3 ans
Formation au defusing et débriefing individuel et de groupe

Permis B

EXPERIENCES CONSEILLEES

Expérience en milieu hospitalier
DU traumatisme psychique ou victimologie
Appréhension des situations d'urgence
Volontariat CUMP, interventions départementales, zonales et à l'étranger
Expérience de formation

QUALITES REQUISES

Sens du travail en équipe et de l'organisation, respect d'autrui, discrétion, ponctualité, présence au travail, disponibilité, sens de la relation et de l'écoute, rigueur et méthode dans l'exécution de ses missions, curiosité intellectuelle, maîtrise de soi

- Disponibilité physique et psychique et bonne connaissance de ses limites physiques et psychologiques
- Faire preuve d'initiative : capacité d'observation, d'analyse, d'anticipation, esprit de synthèse et sens des priorités

Capacités relationnelles :

- Ecoute et attention
- Attitude apaisante et sécurisante
- Informer et s'informer
- Esprit d'équipe
- Respect de la chaîne hiérarchique et savoir rendre compte

Capacités organisationnelles :

- Savoir s'adapter
- Savoir anticiper
- Planifier les actions en respectant les priorités
- Intégrer et gérer les imprévus : forte capacité d'adaptation et de gestion du stress dans les situations inattendues et évolutives

CONTRAINTES PROFESSIONNELLES

Contraintes physiques :

- Travail debout avec déplacement et piétinement en fonction des tâches
- Déplacement sur site (département, région, France et/ou étranger)
- Horaires et durée de travail variables

Charge mentale :

- Écoute de récits de description de scène de violence et de mort
- Gestion de situations d'anxiété, d'agressivité et de stress
- Activité soutenue demandant une grande disponibilité notamment pour l'équipe des référents et des personnes d'astreintes

Contraintes organisationnelles :

- Travail possible week-end, nuit et les jours fériés
- Horaires dépendant de l'activité, changement de planning au dernier moment

EVOLUTION POSSIBLE DU POSTE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Fiche de poste susceptible d'évoluer en fonction des contraintes institutionnelles et/ou des projets de service.